

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BALME DE SILLINGY**

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2023 OUVERTE À 19h30

L'an deux mille vingt-trois, le 11 décembre, le conseil municipal de **LA BALME DE SILLINGY**, dûment convoqué le 5 décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **Madame le Maire, Séverine MUGNIER**.

Délibération n° 2023-114
Tarifs municipaux pour l'année 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 29

Présents : 24

Votants : 28

Présents « Groupe de la Majorité » :

Mesdames Élisabeth BOIVIN, Élodie DONDIN, Floriane ESCOLANO, Virginie FRANCOIS, Jessica GOLAZ, Mireille LOISEAU, Séverine MUGNIER, Nolwen PORCEILLON, Olivia REBOULET

Messieurs Thomas BIELOKOPYTOFF, Rocco COLELLA, Stefan GENAY, Christophe GORLIER, Nicolas GUILLOT, Yannick KAWA, Stéphane RIALLAND, Pedram VINCENT, Anthony VITTOZ

Présents pour le groupe de l'opposition « Vivre et agir à La Balme » :

Mesdames Marie-Joëlle BONNARD, Brigitte TERRIER

Messieurs Pierre BANNES, Alain BURGARD, François DAVIET, Pascal RIBIER

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Charlotte PASSETEMPS à Monsieur Thomas BIELOKOPYTOFF

Monsieur Michel PASSETEMPS à Monsieur Stefan GENAY

Monsieur Jean-Claude PÉPIN à Madame Séverine MUGNIER

Madame Laetitia PERROQUIN à Madame Élodie DONDIN

Secrétaire de séance :

Élisabeth BOIVIN

Monsieur Rocco COLELLA, Maire-adjoint délégué aux finances, aux marchés publics et à la délégation de service public, rapporteur, fait l'exposé suivant :

Le conseil municipal est compétent pour fixer les tarifs des services publics locaux. Les tarifs, applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 sont détaillés en annexe de la présente délibération et catégorisés de la manière suivante :

- Occupation du domaine public
- Culture
- Reproduction de documents
- Cimetières
- Location de véhicules
- Mise à disposition d'agents communaux
- Location d'équipements communaux

Malgré le contexte inflationniste, la Commune souhaite maintenir en grande partie les prix des services proposés pour la troisième année consécutive. Seuls quelques ajustements ont été effectués sur la catégorie correspondant aux locations d'équipement communaux, notamment en ce qui concerne les tarifs de location de tables et bancs, matériel qu'il est nécessaire de renouveler très régulièrement.

Le conseil municipal de La Balme de Sillingy,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'exposé présenté par Monsieur le Maire-adjoint délégué aux finances, aux marchés publics et à la délégation de service public ;

Après en avoir délibéré,

Article unique :

Approuve les tarifs municipaux pour l'année 2024 figurant en annexe de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, par 27 voix pour et une abstention (Y. KAWA), le conseil municipal adopte la délibération

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

La secrétaire de séance
Élisabeth BOIVIN



Le Maire
Séverine MUGNIER



Délibération certifiée exécutoire compte tenu :

De sa réception en Préfecture le 14/12/2023

De sa publication le 14/12/2023

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le



ID : 074-217400266-20231211-DEL_2023_114-DE

Annexes à la délibération n° 2023-114

Tarifs municipaux pour l'année 2024

TARIFS PUBLICS 2024

Tarifs publics exprimés hors taxes (H.T.) - Taxe sur la valeur ajoutée non collectée sauf obligation réglementaire

1 - Occupation du domaine public		
Droits de voirie - Commerçants hors marché Stationnement commerçant sur la place publique (hors marché : camions outillages, commerçants ambulants ...)	Inférieur ou égal à 7 mètres linéaires - Tarif jour :	30,00 €
	Inférieur ou égal à 7 mètres linéaires - Tarif trimestre :	100,00 €
	Inférieur ou égal à 7 mètres linéaires - Tarif année :	300,00 €
	Supérieur à 7 mètres linéaires - Tarif jour :	50,00 €
	Supérieur à 7 mètres linéaires - Tarif trimestre :	150,00 €
	Supérieur à 7 mètres linéaires - Tarif année :	450,00 €
Droits de voirie - Commerçants du marché Tarifs exprimés pour un mètre linéaire (1 ml)	Exposant occasionnel	2,00 €
	Exposant inscrit au trimestre	15,00 €
	Exposant inscrit à l'année	40,00 €
Droits de voirie - Espaces de vente Droit d'occupation du domaine public pour l'installation d'un espace de vente fixe (ex : espace commercial projet immobilier ...)	Inférieur ou égal à 30 mètres carrés - Tarif mois :	250,00 €
	Supérieur à 30 mètres carrés - Tarif mois :	400,00 €
Droits de voirie - Manifestations Droit d'occupation du domaine public pour organisation d'une manifestation	Par une association balméenne (ex : vide-grenier, salon...) - Tarif jour :	50,00 €
	Par une association extérieure (ex : vide-grenier, salon...) - Tarif jour :	50,00 €
	Par une entreprise ou un organisme autre qu'associatif - Tarif jour :	100,00 €
Place de stationnement ADS	Tarif pour une place par an	400,00 €
Aire de stationnement campings cars Domaine du Tornet (dont eau et vidange)	Tarif pour une place par tranche de 24 heures entamées	9,00 €
Foire de La Bathie - Exposants Tarifs exprimés pour un mètre linéaire / jour	Tarif particuliers	5,00 €
	Tarif professionnel	10,00 €
Foire de La Bathie - Fête foraine Tarifs exprimés par emplacements pour la durée de la fête foraine	Emplacement de type baraque (snack - pêche aux canards, tir, confiserie...)	100,00 €
	Emplacement pour manège de dimension moyenne de type manège pour enfant	150,00 €
	Emplacement pour manège de grande dimension (auto-tamponneuse, chenille, manège à sensation...)	300,00 €
	Caution stationnement manège	600,00 €
Marché de Noël Tarifs exprimés pour la durée du Marché de Noël	Chalet de dimension 2m*4m - électricité, matériel et gardiennage inclus	105,00 €
	Chalet de dimension 2m*3m - électricité, matériel et gardiennage inclus	90,00 €
	Stand de dimension 3m*3m - électricité, matériel et gardiennage inclus	50,00 €
	Emplacement libre - 9m2 maximum - électricité et gardiennage inclus	40,00 €
Exposition des artistes	Droit d'exposition / week-end	10,00 €
Occupation du domaine public sans autorisation	Tarif coefficient 5 du tarif initial par jour d'installation	

2 - Culture		
Bibliothèque : Inscription un an date à date (obligatoire pour tout emprunts - Accompagnant obligatoire pour les enfants souhaitant s'inscrire)		GRATUIT
Bibliothèque : Ouvrage perdu, rendu abîmé ou non rendu après 3 rappels	Remplacement à l'identique ou remboursement à sa valeur à neuf + 1,50 € par livre ou 5,50 € par bande dessinée.	
Festival des Arts Scéniques	Tarif adulte - Unitaire	6,00 €
	Tarif adulte - 3 spectacles	15,00 €
	Tarif réduit - Moins de 18 ans	3,00 €
Hors festival - Spectacles adultes	Tarif adulte - Unitaire	8,00 €
	Tarif réduit - Moins de 18 ans	4,00 €
Hors festival - Spectacles enfants	Tarif adulte - Unitaire	4,00 €
	Tarif réduit - Moins de 18 ans	4,00 €

3 - Travaux de reproduction de documents		
Reproduction dossier PLU	Papier	236,00 €
	Cédérom	30,00 €
Photocopies - Documents administratif Tarifs par feuille	Recto A4	0,20 €
	Recto A3	0,30 €
	Recto verso A4	0,30 €
	Recto verso A3	0,50 €
	Recto A0	25,00 €

4 - Cimetières		
Dispositif funéraire	Tarif	Renouvellement
Concession de terrain Simple = 2,5 mètres carrés Double = 5 mètres carrés	120 € / m2 pour 30 ans	120 € / m2
Concession aménagée 2 places Dimensions 0,96m * 2,45m * 1,42m	2 300 € pour 30 ans	200 €
Concession aménagée 4 places Dimensions 1,4m * 2,45m * 1,60m	3 300 € pour 30 ans	300 €
Concession aménagée 1 place Dimensions 1,20m * 0,8 m * 0,8m	100 € pour 15 ans	100 €
Cavurne	675 € por 30 ans	50 €
Colombarium	675 € pour 30 ans	50 €
Inscription au jardin du souvenir	50 € Perpétuel	

5 - Location de véhicules		
Fiat Scudo Véhicule réservé aux services et associations dont le siège social se situe sur le territoire de l'intercommunalité	Tarif jour - Inclus 200 kilomètres	50,00 €
	Tarif jour - Par kilomètre supplémentaire	0,30 €
Véhicules techniques Tarifs à l'heure entamée, sans chauffeur	Chariot télescopique	40,00 €
	Camion	40,00 €
	Camionnette	30,00 €
	Pelle mécanique - 5 Tonnes	50,00 €

6 - Mise à disposition d'agents communaux		
Mise à disposition d'agents hors conventions Tarifs à l'heure	Ingénieur	42,00 €
	Technicien principal de 1ère classe	40,00 €
	Technicien principal de 2ème classe	32,00 €
	Technicien	25,00 €
	Rédacteur principal de 1ère classe	40,00 €
	Rédacteur principal de 2ème classe	32,00 €
	Rédacteur	25,00 €
	Agent de maîtrise principal	30,00 €
	Agent de maîtrise	27,00 €
	Adjoint technique principal de 1ère classe	27,00 €
	Adjoint technique principal de 2ème classe	25,00 €
	Adjoint technique	20,00 €
	Policier municipal	32,00 €
	Forfait régisseur pour installation salle	300,00 €

7 - Location d'équipements communaux			
Salle de spectacle - Espace 2000 Capacité - 110 places Tarifs hors spectacles par tranche de 2 heures Tarifs troupes par jour	Hors spectacles - Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune	GRATUIT	
	Hors spectacles - Autres organismes balméens	300,00 €	
	Hors spectacles - Organismes extérieurs	500,00 €	
	Hors spectacles - Syndicat de copropriété - Tarifs pour 2h30	80,00 €	
	Compagnies avec matériel son et lumière - Troupe amateur intercommunales	250,00 €	
	Compagnies avec matériel son et lumière - Troupe amateur autres	300,00 €	
	Compagnies avec matériel son et lumière - Troupe professionnelle	400,00 €	
	Compagnies sans matériel son et lumière - Troupe amateur intercommunales	200,00 €	
	Compagnies sans matériel son et lumière - Troupe amateur autres	250,00 €	
	Compagnies sans matériel son et lumière - Troupe professionnelle	350,00 €	
	Caution - Avec matériel son et lumière	3 000,00 €	
	Caution - Sans matériel son et lumière	1 200,00 €	
	Salle des aînés - Espace 2000 Capacité - 20 places Tarifs par tranche de 2 heures	Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune	GRATUIT
		Autres organismes balméens	50,00 €
Organismes extérieurs		100,00 €	
Syndicat de copropriété - Tarifs pour 2h30		80,00 €	

7 - Location d'équipements communaux (suite)

Salle Georges Daviet Capacité - 400 places	Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune	GRATUIT
	Location à une association dans le cadre de la Foire de la Bâthie	GRATUIT
	Particuliers balméens	700,00 €
	Autres organismes balméens et partenaires	700,00 €
	Extérieurs	1 500,00 €
	Podium (130 mètres carrés maximum)	150,00 €
	Caution	1 200,00 €
Salle Marcel Mercier Capacité - 30-40 places	Particulier membre d'une association balméenne ayant des activités régulières sur la commune	75,00 €
Salle Oppidum Capacité - 80 places	Particuliers balméens - Sépulture	1,00 €
	Particuliers balméens - Rassemblement	150,00 €
	Particuliers extérieurs - Sépulture	80,00 €
	Particuliers extérieurs - Rassemblement	250,00 €
	Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune	GRATUIT
	Autres organismes balméens et partenaires	200,00 €
	Organismes extérieurs	300,00 €
	Syndicat de copropriété - Tarifs pour 2h30	80,00 €
	Caution	600,00 €
Salle du Lac Capacité - 40 places	Particuliers balméens - Sépulture	1,00 €
	Particuliers balméens - Rassemblement	200,00 €
	Particuliers extérieurs - Sépulture	80,00 €
	Particuliers extérieurs - Rassemblement	300,00 €
	Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune	GRATUIT
	Autres organismes balméens et partenaires	250,00 €
	Organismes extérieurs	350,00 €
	Syndicat de copropriété - Tarifs pour 2h30	80,00 €
	Caution	600,00 €
Salle du Bois Joli Capacité - 300 places Location du samedi 08h00 au dimanche 18h00	Particuliers balméens - Sépulture	1,00 €
	Particuliers balméens	300,00 €
	Particuliers extérieurs	500,00 €
	Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune	GRATUIT
	Autres organismes balméens et partenaires	300,00 €
	Organismes extérieurs	600,00 €
	Syndicat de copropriété - Tarifs pour 2h30	80,00 €
	Caution	600,00 €
Halle des Sports et de la Culture Lot 01 - Aire d'évolution sportive Lot 02 - Espace escalade	Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune - Lot 01	GRATUIT
	Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune - Lot 02	GRATUIT
	Scolaires de la commune - Lot 01	GRATUIT
	Scolaires de la commune - Lot 02	GRATUIT
	Collège la Mandallaz - Sillingy - Lot 01	Convention
	Collège la Mandallaz - Sillingy - Lot 02	Convention
	Autres organismes balméens - Lot 01	1 000,00 €
	Extérieurs - Lot 01	1 500,00 €
	Extérieurs - Lot 02 - Tarif horaire	20,00 €
	Caution	1 200,00 €
Locations de matériels Tarifs unitaires	Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune	GRATUIT
	Particuliers balméens - Stands (de 1 à 5)	50,00 €
	Particuliers balméens - Stands (de 6 à 15)	30,00 €
	Particuliers balméens - Stands (dès 16)	20,00 €
	Caution - Stands (par unité)	600,00 €
	Particuliers balméens - Mobilier plastique - Tables	5,00 €
	Particuliers balméens - Mobilier plastique - Bancs	3,00 €
	Livraison (prestation communale uniquement)	100,00 €
	Caution - Forfait pour le mobilier	250,00 €

7 - Location d'équipements communaux (suite 2)

Locations de chalets Tarifs hebdomadaires par mètre carré hors frais de transport	Location aux communes de l'intercommunalité et partenaires	7,50 €
	Location aux communes extérieures	25,00 €
	Caution par chalet	600,00 €
Terrain de football synthétique Edouard Sylvestre Tarifs par manifestation	Associations balméennes	GRATUIT
	Organismes extérieurs	200,00 €

8 - Tarifs particuliers

Maison Famille Rurale (siège social sur le territoire communal) Tarifs horaires	Salle Georges Daviet	14,00 €
	Salle du Bois Joli	14,00 €
	Terrain de foot	4,50 €
	Halle des sports et de la culture - plateau de jeu	14,00 €
	Halle des sports et de la culture – espace escalade	14,00 €
Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune	Caution pour utilisation d'une salle à l'année	1 000,00 €
	Caution pour un badge d'accès aux bâtiments communaux	60,00 €
Manifestation exceptionnelle présentant un objectif d'intérêt local	Catégorie 7 - Sur décision du Maire	GRATUIT